

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice comptable du 01.01 au 31.12.2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts et au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2022, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de l'**Association de seniors Le Coteau**, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Les vérifications effectuées par sondage le 1^{er} mars 2023 sur les écritures et imputations comptables, les comptes de résultat et le bilan, nous ont permis de constater la parfaite tenue de la comptabilité.

Les pièces justificatives correspondent aux écritures et les documents qui nous ont été présentés sont conformes aux constatations et pointages. Les soldes d'entrées et de bouclage correspondent aux soldes des relevés de compte de Postfinance.

Le bilan présente les montants de CHF 22'719,63 au passif et de CHF 21'128,49 à l'actif. La différence correspond à la perte d'exploitation de CHF -1'591,14.

Les comptes d'exploitation présentent les montants de CHF 79'999.54 aux charges et CHF 78'408,40 aux recettes, soit **une perte d'exploitation au 31 décembre 2022 de CHF -1'591,14.**

Les liquidités se montant à CHF 18'755,49.

Nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes tels qui vous sont présentés et de donner décharge au comité et à sa trésorière, Madame Claude Hildebrand, que nous remercions pour le travail accompli.

Fait à Bernex, le 1^{er} mars 2023

Les vérificateurs aux comptes

1^{er} vérificateur : André BESSON



2^e vérificateur : Eric DEMONT

